Nos Sacs "Gladstone"

Escompte libéral au commerce.

14 pouces 40cts. 45cts.

Dimensions 18 pouces 50cts. 20 55cts.

Se recommandent au commerce par la modicité de leur prix et leur bonne fabrication.

L'article pour les voyageurs. Elles sont couvertes en toile (duck), avec coins en cuir, 2 et 3 courroies, poignée solide. Des rivets spéciaux à large tête en assurent la solidité

Dimensions 22 pouces 60cts. 65ets.

Nos Valises "Télescope"

Escompte libéral au commerce.

14 pouces 30cts. 45ots

Dimensions · Prix 18 pouces 60cts. 75cts. Dimensions 22 pouces \$0.90 25

HECTOR LAMONTAGNE

304-306, rue St-Paul, Montréal.

partements, et cela sous le nom de nouveautés ou d'épiceries.

Il y a des petits magasins de marchandises sèches qui vendent aussi des chapeaux, des bonnets de fourrure, des habillements d'hommes et d'enfants, des chaussures, des effets en caoutchouc des bijoux et beaucoup d'autres choses qui ne peuvent être classées sous le nom de nouveautés. Il y a aussi des épiceries qui vendent de la quincaille-rie, de la vaisselle, de la viande fraî-che, des articles de fantaisie et autres ni n'ent ancon reprort avec l'épicerie qui n'ont aucun rapport avec l'épicerie. Ces articles sont tenus pour obliger la pratique qui achète à crédit, souvent au mois, et c'est un avantage pour l'acheteur à qui l'épicier a confiance. Maintenant, si l'on fait une délimitation rigoureuse et que les différentes bran-ches sont subdivisées en départements, il faut qu'en justice on fasse la même chose pour tous, pour les petits maga-sins comme pour les autres. Il arrivera alors que les propriétaires de ces petits établissements seront obligés de fermer, ce qui donnera aux grands capitalistes encore plus de chance d'écraser ceux qui sont plus faibles.

On a dit souvent que les magasins à département vendent des marchandises au-dessous du prix coûtant afin d'attirer la clientèle. Mais y a-t-il une loi qui peut empêchre une personne de sacri-fier ce qu'il lui plait ; d'autant plus que la chose se fait aussi dans d'autres établissements que les magasins à départements, et cela dans le même but d'augmenter les pratiques et d'étendre le commerce. Il ne faut pas oublier non

compétition, et il n'est pas plus illégitime ou frauduleux, pour un magasin à départements, de vendre au-dessous du église. Le coin opposé s'évaluait auprix coûtant que cela ne l'est à un matrefois à \$300, par année. maintegasin ordinaire, tous deux ayant le nant il donne au delà de \$2,000 par anmême objet en vue.

Je comprends que le comité dans tout cela, a en vue la taxe nouvelle devant mettre fin à une perte de revenu, mais on ne réussira qu'à enlever le trafic aux petits magasins au bénéfice des grands. Il s'en suivra une dépréciation de la propriété immobilière dans tous les petits magasins, sans que la ville puisse d'autre part, se dédommager suffisamment de cette perte de revenu. Cela est facile à prouver. Il suffit d'examiner la valeur des propriétés avant et après qu'il y eut des magasins à départements, sur les dites propriétés.

La propriété où se trouve la maison Morgan, était estimée, avant qu'un grand établissement fut construit à

A présent, elle est évaluée à \$300,000. La propriété entre la Côte du Beaver Hall et la rue Lamontagne a triplé de valeur, depuis 7 ans. Le "Queen's Block," par exemple, a été vendu par la succession Allan pour \$137,000. Il est actuellement estimé à \$300,000. La place Wiley, près de la maison John Murphy et Cie, a été offerte à M. Morgan en 1885 stole, a etc ollette a morgan en losses en los pour \$1.75 le pied. Elle vaut maintenant \$10 le pied. La Banque de Montréal a constaté que l'établissement Morgan seul motivait l'établissement d'une succursale de ce côté-là, M. Boas. un grand propriétaire, a admis que l'établissement Morgan, proche de sa propriété,

l'endroit où est actuellement la maison Hamilton se trouvait autrefois une née de taxes.

Les autres magasins, tels que les librairies, etc, sont en parfaite sympathie avec les grands magasins à départements, qui sont un ornement pour la ville. Imaginez ce que ce serait, si la maison Carsley fermait ses portes de-main, par exemple Cela créerait le désastre, et une panique, à raison de la dépréciation de la valeur de la propriété environnante qui en serait la conséquence.

Les chiffres que je viens de citer parlent par eux-mêmes, d'ailleurs, et ils n'ont pas besoin d'être commentés. Il est connu que la valeur de la propriété aux alentours des magasins à départements a augmenté de 300 p. c. Leur présence a donc été tout à l'avantage de la cité, loin d'être une perte pour elle. Il est évident alors que le projet de lé-gislation qui a pour but d'imposer de nouvelles taxes aux magasins à départements n'est pas justifiable. Il n'est approuvé, d'ailleurs, que par un petit nombre de marchands qui le poussent à l'avant, parce qu'iis y voient leur avan-

Il est vrai que quelques petits magasins sont absorbés par les grands, mais ce n'est que le résultat du progrès qui s'est fait, en tout ce qui appartient au commerce et à l'industrie.

Par exemple, le cordonnier a été supplanté par le manufacturier de chausplus que nous sommes dans un siècle de avait doublé la valeur de celle-ci. A sures, et aujourd'hui on ne se sert du

Pour le Commerce de Noel...

Les Epiciers et les Confiseurs devraient se procurer :

Nos délicieuses barres de Chocolat à la Crème. Notre Gingembre au Chocolat, Nos "Wafers" au Chocolat, Nos Tablettes de Chocolat, Notre Gingembre Crystallisé. etc.

THE COWAN CO. Ltd., Toronto,

Manufacturiers de Cacao et de Chocolats.

Le "Walla Galla" (Enregistré)

ou Thé de la Croix Rouge.

Vendu en paquets, à 40 cts, 50 cts et 60 cts par livre.

CLUBHOUSE (Enregistre)

Vendu en Canistres de 2 livres et en boites de ferblanc de 50 et 100 livres. Ce sont les thés les plus choisis qu'il y ait au Canada. Tous les épiciers trouveront leur profit a les vendre. :: - :- :- :- :- :-

Empaquetés et mélangés par

🖁 The Cowan, Ramsay Co. Ltd., Toronto 🖁